



## HP-550

### SECTION 1: IDENTIFICATION

<b>Identificateur du produit</b>	HP-550
<b>Autres moyens d'identification</b>	Nettoyant Moussant Contre Les Insectes - Parfum de Citron
<b>Usage recommandé</b>	Détergent moussant pour enlever les résidus d'insectes sur la surface du véhicule.
<b>Restrictions d'utilisation</b>	Inconnu.
<b>Fabricant / Fournisseur</b>	Transchem Inc., 1225 Franklin Blvd, Cambridge, ON, N1R 7E5, 1-800-265-9100, www.transchem.com
<b>Fournisseur</b>	Transchem Pro Inc., 350 S. Northwest Highway Suite 300, Park Ridge, IL, 60068, 1 (877) 857-3870, www.turtlewaxpro.com
<b>Numéro de téléphone d'urgence</b>	CANUTEC (Canada), 613-996-6666, 24 Hours INFOTRAC (U.S.), 1-800-535-5053, 24 Hours
<b>Numéro de la FDS</b>	Ver. 4 (le 01 juillet, 2020)
<b>Date de préparation</b>	le 28 mai, 2015

### SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classification du SGH

Irritation cutanée - catégorie 2; Irritation oculaire - catégorie 2A; Sensibilisant cutané - catégorie 1A

#### Éléments d'étiquetage SGH



#### Mention d'avertissement :

Attention

#### Mention de(s) danger(s) :

- H315 Provoque une irritation cutanée.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

#### Prévention :

- P261 Éviter de respirer les poussières, les fumées, le gaz, les brouillards, les vapeurs ou les aérosols.  
P264 Bien se laver les mains et la peau après avoir manipulé.  
P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.  
P280 Porter des gants de protection.  
P280 Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

#### Intervention :

- P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.  
P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  
P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin.  
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P337 + P313 Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin.

#### Élimination :

- P501 Éliminer le contenu/récipient en conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Identificateur du produit : HP-550  
FDS No.: Ver. 4 (le 01 juillet, 2020)  
Date de préparation le 28 mai, 2015

## Autres dangers

Inconnu.

## SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs
Ethylènediamine tétraacétate de tétrasodium	64-02-8	7-13	EDTA
Glycole de Hexylene	107-41-5	1-5	2-methylpentane-2,4-diol
Les acides sulfoniques, C14-16-alcane hydroxy et C14-16-alcène, sels de sodium	68439-57-6	1-5	Sulfonate d'oléfine de sodium
Citral	5392-40-5	0.1-1	N/A

### Notes

L'identité spécifique du produit chimique et/ou le pourcentage exact entrant dans sa composition (concentration) n'a pas été divulgué en raison du secret commercial.

## SECTION 4: PREMIERS SOINS

### Mesures de premiers soins

#### Inhalation

Déplacer la victime à l'air frais. Obtenir des conseils/des soins médicaux si la victime ressent des malaises ou des inquiétudes.

#### Contact avec la peau

Retirer les vêtements, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Rincer immédiatement, doucement et en profondeur à l'eau tiède avec un savon doux pendant 15 à 20 minutes. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée consulter un médecin. Laver en profondeur les vêtements, les chaussures et les articles de cuir avant de les réutiliser ou les éliminer de façon sécuritaire.

#### Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

#### Ingestion

NE JAMAIS rien administrer par la bouche à une victime qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. NE PAS FAIRE VOMIR. Rincer la bouche avec de l'eau. Boire un verre d'eau. Appeler immédiatement un centre antipoisons ou un médecin.

### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

En cas de contact avec la peau : peut causer une irritation modérée à sévère. En cas de contact avec les yeux : peut causer une irritation modérée à sévère. Symptômes incluent douleurs, rougeurs, et enflures.

### Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

#### Organes cibles

Yeux, peau.

#### Instructions particulières

Rincer la zone touchée ( peau, yeux ) avec de l'eau.

#### Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Aucun connu.

## SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

### Agents extincteurs

#### Agents extincteurs appropriés

Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, mousse extinctrice appropriée, eau pulvérisée ou brouillard d'eau.

#### Agents extincteurs inappropriés

Aucun connu.

### Dangers spécifiques du produit

Identificateur du produit : HP-550

FDS No.: Ver. 4 (le 01 juillet, 2020)

Date de préparation le 28 mai, 2015

Page 02 de 07

Ne pas diriger de jet d'eau dans le liquide brûlant. Le contact avec l'eau cause une violente formation d'écume et d'éclaboussures.

### Équipement de protection individuelle et précautions pour les pompiers

Examiner la Section 6 (Mesures à prendre en cas de déversements accidentels) pour obtenir des renseignements importants sur la maîtrise des fuites et des déversements.

Voir Protection de la peau à la Section 8 (Contrôle de l'exposition/protection individuelle) pour obtenir des conseils sur les équipements de protection appropriés contre les agents chimiques.

## SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de donnée de sécurité.

### Précautions relatives à l'environnement

Il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement. Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau.

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Examiner la Section 7 (Manutention) de la présente fiche de donnée de sécurité avant de procéder au nettoyage.

Fuites et déversements mineurs : contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. Placer l'absorbant utilisé dans des récipients appropriés scellés et étiquetés en vue de leur élimination.

Fuites ou déversements importants : endiguer le produit déversé afin de prévenir le ruissellement. Retirer ou récupérer le liquide au moyen de pompes ou d'équipement d'aspiration.

Examiner la Section 13 (Données sur l'élimination) de la présente fiche de donnée de sécurité. Contacter les services d'urgence et le fabricant/distributeur pour directives.

### Autres informations

Signaler les déversements aux autorités locales en matière de santé et de sécurité et à celles chargées de la protection de l'environnement, le cas échéant.

## SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter un équipement de protection individuelle afin d'éviter tout contact direct avec ce produit chimique. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant d'entrer dans les salles de repas ou de quitter le lieu de travail. Bien se laver les mains après avoir manipulé ce produit et avant de manger, d'utiliser les toilettes ou de quitter le lieu de travail. Bien laver les vêtements, les chaussures et les articles de cuir avant de les réutiliser ou les éliminer de façon sécuritaire. Voir la Section 13 (Données sur l'élimination) de la présente fiche de donnée de sécurité.

### Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : frais, sec, bien ventilé, isolé des matériaux incompatibles (voir la Section 10 : Stabilité et réactivité). Stocker dans un récipient fermé. Adhérer à tous les règlements applicables en matière de santé et de sécurité, et à tous les codes de prévention des incendies et aux codes du bâtiment.

## SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA
Glycole de Hexylène		25 ppm C		125 mg/m3		
Citral	5 ppm					

### Contrôles d'ingénierie appropriés

La ventilation générale est habituellement adéquate. Utiliser un système de ventilation par aspiration à la source, si la ventilation générale ne suffit pas à contrôler la quantité de produit dans l'air. Prévoir une douche oculaire et une douche d'urgence s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures.

### Mesures de protection individuelle

#### Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

#### Protection de la peau

Identificateur du produit : HP-550

FDS No.: Ver. 4 (le 01 juillet, 2020)

Date de préparation le 28 mai, 2015

Page 03 de 07

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes).  
Les matériaux convenables sont les suivants : chlorure de polyvinyle, latex rubber, polychloroprène.

#### **Protection des voies respiratoires**

Habituellement non requis si le produit est utilisé selon les directives.

## **SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

### **Propriétés physiques et chimiques de base**

<b>Apparence</b>	Liquide jaune fluorescent.
<b>Odeur</b>	Citron
<b>Seuil olfactif</b>	Pas disponible
<b>pH</b>	12.5 - 13.3
<b>Point de fusion/Point de congélation</b>	Pas disponible (fusion); Pas disponible (congélation)
<b>Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition</b>	Sans objet
<b>Point d'éclair</b>	Sans objet
<b>Taux d'évaporation</b>	Pas disponible
<b>Inflammabilité (solides et gaz)</b>	Pas disponible
<b>Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité</b>	Sans objet (supérieure); Sans objet (inférieure)
<b>Tension de vapeur</b>	Sans objet
<b>Densité de vapeur</b>	~ 1
<b>Densité relative (eau = 1)</b>	1.09
<b>Solubilité</b>	Soluble. dans l'eau
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau</b>	Pas disponible
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Pas disponible
<b>Température de décomposition</b>	Pas disponible
<b>Viscosité</b>	Pas disponible (cinématique)
<b>Autres informations</b>	
<b>État physique</b>	Liquide

## **SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

### **Réactivité**

Non réactif.

### **Stabilité chimique**

Habituellement stable.

### **Risque de réactions dangereuses**

Inconnu.

### **Conditions à éviter**

Matières incompatibles.

### **Matériaux incompatibles**

Agents oxydants forts (p. ex. acide perchlorique), agents réducteurs forts (p. ex. hydrures).

### **Produits de décomposition dangereux**

Inconnu.

## **SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES**

### **Voies d'exposition probables**

Inhalation; contact avec la peau; contact oculaire; ingestion.

Identificateur du produit : HP-550  
FDS No.: Ver. 4 (le 01 juillet, 2020)  
Date de préparation le 28 mai, 2015

## Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Ethylènediamine tétraacétate de tétrasodium	> 1-5 mg/L (rat) (4 heures d'exposition)	1780 mg/kg (rat)	
Glycole de Hexylène	> 310 mg/m <sup>3</sup> (rat) (1 heure d'exposition)	3700 mg/kg (rat)	8560 mg/kg (lapin)
Les acides sulfoniques, C14-16-alcane hydroxy et C14-16-alcène, sels de sodium	52-206 mg/L (rat)	2079-2340 mg/kg (rat)	6300-160000 mg/kg (lapin)
Citral		4960 mg/kg (rat)	2250 mg/kg (lapin)

## Corrosion/Irritation Cutanée

L'expérience sur les humains montre une irritation modérée à sévère.

## Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

L'expérience sur les humains montre une irritation oculaire sévère. Symptômes incluent des yeux rouges, douloureux, et larmoyants.

## Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique

### Inhalation

Peut causer irritation du nez et de la gorge, irritation pulmonaire, des quintes de toux et des maux de tête.

### Ingestion

Peut causer irritation de la bouche, de la gorge et de l'estomac. Les symptômes peuvent comprendre des nausées, des vomissements, des crampes abdominales et la diarrhée.

## Danger par aspiration

N'est pas réputé de constituer un danger d'aspiration.

## Toxicité spécifique pour certains organes cibles – expositions répétées

Les symptômes peuvent comprendre une peau sèche, rougeâtre et gercée (dermatite).

## Sensibilisation respiratoire ou cutanée

(Citral) une sensibilisation peut se produire à la suite d'une exposition au liquide ou à la vapeur.

## Cancérogénicité

Aucun ingrédient inscrit dans les listes de l'CIRC, de l'ACGIH, et du NTP.

## Toxicité pour la reproduction

### Développement de la progéniture

Aucune indication à partir d'ingrédients.

### Fonction sexuelle et la fertilité

Aucune indication à partir d'ingrédients.

### Effets sur ou via l'allaitement

Aucune indication à partir d'ingrédients.

## Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucun renseignement n'a été trouvé.

## Effets d'interaction

Aucun renseignement n'a été trouvé.

## SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Tous les composants de ce produit sont biodégradables par le règlement ( CE ) n ° 648/2004.

## Écotoxicité

### Dangers aigus pour le milieu aquatique

Nom chimique	CL50 pour les poissons	CE50 pour les crustacés	CEr50 pour les plantes aquatiques	CEr50 pour les algues
--------------	------------------------	-------------------------	-----------------------------------	-----------------------

Identificateur du produit : HP-550

FDS No.: Ver. 4 (le 01 juillet, 2020)

Date de préparation le 28 mai, 2015

Page 05 de 07

Ethylènediamine tétraacétate de tétrasodium	34-62 mg/L (Lepomis macrochirus (crapet arlequin); 96 heures; statique)	113 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 48 heures; statique)		
Glycole de Hexylene	8690 mg/L (Pimephales promelas (tête-de-boule); 96 heures; régime dynamique)	3200 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 48 heures; statique)		
Les acides sulfoniques, C14-16-alcane hydroxy et C14-16-alcène, sels de sodium	3.5-5 mg/L (96 heures)	4.53 (Daphnia magna (puce d'eau); 48 heures)		
Citral	4.6-10 mg/L (Leuciscus idus; 96 heures; statique)	7 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 48 heures)		

### Persistence et dégradation

(Ethylènediamine tétraacétate de tétrasodium) En utilisant des échantillons d'une rivière, d'un fossé et d'un lac comme inoculum dans le test de la bouteille fermée, une biodégradation entre 60 et 83 % a été obtenu après 49 jours à un pH de 6,5, alors qu'entre 53 et 72 % étaient obtenus après 28 jours à un pH 8.0.

## SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

### Les méthodes d'élimination

Consulter les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux avant d'éliminer.

## SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses. N'est pas régi par le Règlement DOT É.-U.

**Précautions spéciales** Sans objet  
**concernant le transport**

**Transport en vrac (aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC)**

Sans objet

## SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

### Canada

#### Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS/LES.

### États-Unis

#### Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Tous les ingrédients sont disponibles dans le commerce et présumé être énumérés par le fabricant.

#### Autres listes réglementaires des É-U

California Proposition 65 : Aucune des substances énumérées sont connus pour être présents.

New Jersey Right To Know : Glycole de Hexylene (CAS: 107-41-5).

SARA Title III - Section 313 : Aucune des substances énumérées sont connus pour être présents.

## SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

**Cote de danger NFPA** Santé - 1    Inflammabilité - 0    Instabilité - 0

**FDS préparée par** Services techniques

Identificateur du produit : HP-550

FDS No.: Ver. 4 (le 01 juillet, 2020)

Date de préparation le 28 mai, 2015

Page 06 de 07

**Date de préparation** le 28 mai, 2015

**Indicateurs de révision** Le contenu suivant des FS a été modifié le 01 juillet, 2020:

**Avis** L'information contenue ici a été compilé à partir de sources jugées fiables et exactes au meilleur de notre connaissance à ce jour . Il est fourni sans garantie , expresse ou implicite , quant aux résultats de l'utilisation de ces informations ou au produit auquel il se rapporte . Bénéficiaire assume l'entière responsabilité de l'utilisation de ces informations et l'utilisation , le stockage ou l'élimination du produit , y compris toute blessure résultant ou des dommages matériels .